

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
« Package BMW pour Expérience Chopard avec BMW »
ÉDITION 2024

Préambule

Les présentes conditions générales de vente sont celles de BMW France, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2 805 000 Euros, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 722 000 965 et dont siège social est situé 5 rue des Hérons à Montigny-le-Bretonneux (78180), FRANCE. Téléphone : +33 (01) 30 03 10 00. Numéro de TVA intracommunautaire : FR 85722000965 (« **BMW France** » ou le « **Vendeur** »).

La société BMW France édite et exploite le site internet dédié à la vente de « **Packages BMW pour l'Expérience Chopard** », accessible à l'adresse URL :

<https://www.bmw.fr/fr/topics/univers/evenements/inscription-manufacture-chopard-2024.html> (ci-après la « **Plateforme** »).

L'évènement se déroulera du 21 au 22 novembre 2024 en Suisse.

Article 1 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (les « **Conditions** ») sont applicables à la vente, au client consommateur (le « **Client** »), de **Packages BMW pour l'Expérience Chopard** (les « **Prestations** ») proposés sur la Plateforme.

Il est précisé que le Client recevra une invitation de la part de BMW France et doit faire partie du fichier client BMW.

Le vendeur des Prestations est la société BMW France.

Il est recommandé au Client de lire attentivement les Conditions avant toute réservation. En cochant la case « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente » au moment de la réservation, le Client accepte l'application des Conditions. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les Conditions à tout moment, sans préavis, en publiant une nouvelle version de celles-ci sur la Plateforme. Ces modifications ne seront pas applicables aux réservations effectuées avant la publication des Conditions modifiées sur la Plateforme.

En acceptant les Conditions, le Client certifie être majeur et avoir la capacité de conclure un contrat avec le Vendeur.

Article 2 – Réservation des Prestations

Le Client peut réserver une Prestation sur la Plateforme en se conformant au processus suivant :

- (i) Après avoir sélectionné les Prestations, le Client doit suivre les étapes de validation de commande durant lesquelles il est guidé par une série d'instructions. Le Client doit s'inscrire en fournissant un certain nombre d'informations, notamment ses coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse e-mail, adresse et numéro de téléphone).

- (ii) Après le paiement du prix des Prestations, le Client reçoit un e-mail de confirmation de la commande, qu'il s'engage à conserver.

Le Vendeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser une réservation pour des motifs légitimes, notamment si les Prestations concernées ne sont plus disponibles, si les données clients sont erronées ou si le Client ne fait pas partie du fichier BMW et n'était pas destinataire de l'invitation.

Tout bénéficiaire de prestations commandées sur la Plateforme par le Client, qu'il s'agisse du Client lui-même ou de toute autre personne pour le compte de laquelle le Client a commandé des prestations sur la Plateforme (participant principal et/ou accompagnant) est ci-après dénommée le « **Participant** ».

Le fait pour le Client de cliquer sur l'icône « Valider » à l'issue du processus de passation de commande de Prestations sur la Plateforme emporte acceptation pleine et entière des Conditions, par le Client et par les Participants.

Le Client s'engage à communiquer sans délai les Conditions aux Participants. Le Client se porte fort du respect des Conditions par les Participants. Le Client est informé que les Conditions sont consultables en ligne à l'adresse suivante : <https://www.bmw.fr/fr/topics/univers/evenements/cgv-bmw-pay.html>.

L'accès à la Plateforme est gratuit. Les frais d'accès et d'utilisation du réseau de télécommunication sont à la charge de tout utilisateur de la Plateforme, selon les modalités fixées par ses fournisseurs d'accès et opérateurs de télécommunication.

Article 3 – Prestation, prix et paiement

1. Prestations

Le Client peut commander les Prestations sur la Plateforme pour lui-même et/ou pour tout autre Participant qu'il aura inscrit. À cet effet, lors de la passation de commande de Prestations le Client renseignera, sous sa responsabilité, notamment les nom, prénom, adresses postale, numéro de téléphone et email des Participants (participant principal et accompagnant).

Le Client devra sélectionner l'expérience (ci-après les « Packages ») à laquelle il souhaite participer ou faire participer le Participant et son accompagnant :

- Package : valable sur 2 jours, 1 nuit disponible du jeudi 21 au vendredi 22 novembre 2024.

2. Prix

2.1 Informations sur les Prix

Le prix des Prestations est établi en fonction du package sélectionné et de la journée choisie.

Le nombre de places étant limité pour chaque étape, les commandes/inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

Le prix des Prestations est indiqué sur la Plateforme et confirmé lors du processus de réservation. Tous les prix sur la Plateforme sont affichés en Euros, TVA incluse.

Bien que le Vendeur s'efforce de s'assurer que tous les prix affichés sur la Plateforme sont exacts, des erreurs peuvent se produire (par exemple pour des raisons techniques, telles que des pannes de réseau, des erreurs de transmission, etc.). Si le Vendeur découvre une erreur dans le prix des Prestations, il en informera le Client dans les plus brefs délais et lui donnera la possibilité de reconfirmer la réservation au prix corrigé ou de l'annuler.

Conformément à l'article L.211-12 du code du tourisme, le prix des Prestations pourra être modifié à la hausse ou à la baisse par le Vendeur après validation de la réservation pour prendre en compte l'évolution :

- du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie;

- du niveau des taxes ou redevances sur les services hôtelier dans les Conditions, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution des Conditions, y compris les taxes touristiques,

L'éventuelle majoration du prix au titre du présent article sera notifiée au Client par le Vendeur de manière claire et compréhensible, et assortie d'une justification et d'un calcul, sur support durable, au plus tard vingt jours avant le début des Prestations.

Si la majoration dépasse 8 % du prix total des Conditions, le Client pourra résilier les Conditions sans payer de frais de résiliation et obtenir le remboursement de tous les paiements déjà effectués.

Réciproquement, le Client pourra demander une réduction du prix des Conditions correspondant à toute baisse des coûts susmentionnés intervenue après la conclusion des Conditions et avant le début des Prestations.

2.2 Prix du package :

Le prix des Packages est fixé à :

- Package : 700€ TTC par package pour 2 personnes, pour un accès à l'expérience du jeudi 21 au vendredi 22 novembre 2024.

Le prix du package comprend :

- Un transfert à l'hôtel dès votre arrivée (depuis l'aéroport ou la gare la plus proche),
- Un dîner au restaurant de l'hôtel à Genève.
- Une nuit dans un hôtel 4 étoiles en chambre double incluant le petit-déjeuner,
- Une visite exclusive de la manufacture Chopard à Meyrin suivie d'un déjeuner au sein de la manufacture.

3. Paiement

L'unique moyen de paiement disponible sur la plateforme est le paiement par Carte bancaire. Le paiement du prix des Prestations est effectué par l'intermédiaire du prestataire de services de paiement BMW Pay dont les conditions générales sont accessibles via le lien suivant :

https://www.adyen.com/fr_FR/legal/terms-and-conditions.

En payant le prix des Prestations, le Client reconnaît avoir connaissance de ces conditions.

Le Client garantit que les informations de paiement fournies sont valides et correctes et qu'il est autorisé à utiliser le mode de paiement choisi.

Article 4 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Client est informé qu'il ne dispose d'aucun droit de rétractation s'agissant des contrats de prestations de services de restauration, d'activités de loisirs ou d'hébergement qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

Article 5 – Modification des Conditions

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier unilatéralement les Conditions après leur conclusion et avant le début des Prestations, sous réserve que la modification soit mineure. Le cas échéant, le Vendeur en informera le Client par écrit et dans les meilleurs délais.

Si avant le début des Prestations, le Vendeur est contraint de modifier unilatéralement une des caractéristiques principales des Conditions, qu'il ne peut satisfaire aux éventuelles exigences particulières convenues avec le Client, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il en informera le Client par écrit et dans les meilleurs délais.

Dans le cas d'une telle modification, le Client pourra demander une réduction du prix des Conditions si les modifications que le Vendeur a été contraint d'apporter entraînent une baisse du coût des Prestations ou de leur qualité, ou résoudre les Conditions sans aucun frais. Le Vendeur remboursera alors au Client tous les montants versés par ce dernier au plus tard quatorze jours après la résolution des Conditions.

L'information du Client par le Vendeur devra préciser les modifications proposées et, s'il y a lieu, leurs répercussions sur le prix des Conditions ; le délai raisonnable dans lequel le Client doit communiquer au Vendeur la décision qu'il prend ; les conséquences de l'absence de réponse du Client dans le délai fixé, et s'il y a lieu, le détail et le Prix de toute nouvelle Prestation proposée.

Article 6 – Annulation / résolution des Conditions

Le Vendeur pourra résoudre les Conditions sans être tenu d'aucune indemnisation si le Vendeur est empêché d'exécuter les Conditions en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et notifie la résolution des Conditions au Client dans les meilleurs délais avant le début des Prestations.

En cas d'annulation ou de report par le Vendeur de tout ou partie des Prestations du fait de la survenance d'un cas de force majeure, le Vendeur en informera le Client par courrier électronique dans les meilleurs délais.

Pour l'exécution des présentes sera notamment considérée comme un cas de force majeure toute mesure édictée par les autorités compétentes liée à la pandémie de COVID-19 qui surviendrait et empêcherait l'exécution des obligations de du Vendeur telle que notamment : confinement, interdiction de rassemblement, fermeture administrative, restriction de déplacements, jauge maximale autorisée inférieure à celle initialement prévue, règles d'hygiène et de sécurité ou protocole sanitaire.

En cas de report par le Vendeur de tout ou partie des Prestations, le Client pourra, à sa seule discrétion, soit accepter le report, soit le refuser. Le Client devra formuler son choix par courrier électronique adressé à experience.chopard@bmw-france.fr dans un délai de 30 jours suivant l'envoi du courrier électronique du Vendeur informant le Client du report.

À défaut d'avoir manifesté son choix dans les conditions de forme et de délai susvisés, le Client sera réputé avoir refusé le report proposé par le Vendeur. En cas de refus du report, la commande sera annulée par le Vendeur et celui-ci remboursera au Client le prix payé par ce dernier au titre de la commande annulée, sans autre dédommagement d'aucune sorte pour le Client et/ou les Participants concernés. Ce remboursement interviendra dans un délai de **14 jours** suivant la date à laquelle le Client aura manifesté son refus du report.

Ce remboursement interviendra de la façon suivante : le Vendeur recréditera le compte bancaire ayant servi au paiement de la commande. Le Client s'engage à informer les Participants du report.

En cas d'annulation par le Vendeur des Prestations, le Vendeur en informera le Client par courrier électronique dans les meilleurs délais. La commande du Client sera annulée, et le Vendeur remboursera au Client le prix payé pour la commande dans un délai de **14 jours** suivant la date de

notification de l'annulation, sans autre dédommagement d'aucune sorte pour le Client et/ou les Participants concernés.

En cas d'annulation pour mauvaises conditions météorologiques, BMW ne peut être tenue responsable de l'annulation des excursions à bord du bateau.

Article 7 – Cession de la commande

Le Client ne peut pas céder sa commande.

Article 8 – Condition de participation

Chaque participant doit pouvoir attester de son identité à l'accueil de l'événement et sur l'événement en fournissant une pièce d'identité en cours de validité.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser l'accès à l'événement à tout Participant qui ne serait en mesure d'attester son identité.

Dans une telle hypothèse, les Prestations seraient néanmoins considérées comme dûment et intégralement exécutées par le Vendeur sans aucun droit à remboursement, même partiel, ou dédommagement d'aucune sorte pour le Client et/ou pour les Participants concernés.

Article 9 – Mineurs

Si des mineurs non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée bénéficient d'une prestation d'hébergement, le Vendeur s'engage à communiquer au parent ou au responsable du mineur un numéro de téléphone et une adresse permettant à ce dernier d'établir un contact direct avec le mineur ou le responsable du mineur sur le lieu d'hébergement.

Les mineurs sont autorisés à participer aux excursions en mer conditions qu'ils soient accompagnés d'un adulte et qu'il porte, sans exception, un gilet de sauvetage dès leur arrivé sur le bateau.

Article 10 – Responsabilité

Le Vendeur est responsable de plein droit de l'exécution des Prestations prévues aux Conditions, que ces Prestations soient exécutées par lui-même ou par des tiers.

Toutefois, le Vendeur n'est pas responsable des dommages imputables soit au Client, soit à un tiers étranger à la fourniture des Prestations prévues aux Conditions, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Les Participants seront tenus pour responsable des dommages causés à des tiers. Chaque Participant est invité à vérifier qu'il est médicalement apte à participer au baptême de piste. Il est rappelé aux Participants que la délivrance des Prestations dans de bonnes conditions de sécurité ne les dispense pas d'observer les règles de prudence élémentaires sur un circuit. Le Vendeur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'accidents corporels survenus lors des Prestations, sauf dans le cas où cet accident serait imputable au Vendeur.

Article 11 – Assurance

Le Client garantit avoir souscrit une assurance de responsabilité civile pour couvrir l'ensemble des dommages qu'il pourrait causer lors de l'exécution des Conditions.

Aucune assurance n'est comprise dans le prix des Conditions.

Article 12 – Propriété intellectuelle

Le Vendeur est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux contenus relatifs aux Prestations. Aucun de ces droits n'est cédé au Client qui s'interdit en conséquence de reproduire, de représenter et plus généralement d'exploiter de quelque manière et sous quelque forme que ce soit lesdits contenus.

Article 13 – Traitement des données à caractère personnel

Le Vendeur, responsable de traitement, collecte les données à caractère personnel laissées volontairement sur la Plateforme par le Client lors de la réservation. Ces données sont nécessaires pour que le Vendeur puisse fournir les Prestations au Client (base légale : exécution d'un contrat). Elles peuvent par ailleurs être exploitées par le Vendeur pour des sollicitations commerciales adressées au Client.

Les destinataires de ces données sont le Vendeur et les prestataires Auditoire, The Marcom Engine, qui interviennent dans le cadre des Prestations. Elles pourront par ailleurs être transmises aux différents services de l'Etat appropriés pour répondre à une obligation légale.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité s'agissant des données le concernant, d'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage) ainsi qu'un droit à la limitation du traitement, qui peut être exercé par courrier au siège du Vendeur, adressé à l'attention du Délégué à la Protection des Données du Vendeur : BMW France, 5 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux - CS20750, 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la fourniture des Prestations, à l'exception des données dont la durée de conservation minimum résulte d'une obligation légale ou réglementaire ou de l'extinction d'un délai de prescription.

Service réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr/fr/plaintes ou www.cnil.fr.

Article 14 – Contact / Assistance

Pendant l'exécution des Prestations, le Client pourra contacter le Vendeur pour demander de l'assistance en cas de difficulté ou pour signaler toute non-conformité des Prestations aux coordonnées suivantes : experience.chopard@bmw-france.fr

Si le Client est confronté à des difficultés pendant l'exécution des Prestations, le Vendeur s'engage à apporter dans les meilleurs délais une aide appropriée eu égard aux circonstances de l'espèce et sans frais supplémentaires pour le Client.

Article 15 – Loi applicable / Règlement des litiges

15.2 Loi applicable

Les Conditions sont régies par la loi française, sous réserve de l'application des règles nationales impératives du pays de résidence habituelle du Client.

Pour tout litige relatif à la formation, la validité, l'interprétation, l'exécution et/ou la rupture des Conditions, et de manière plus générale tout litige relatif à la réservation d'une Prestation sur la Plateforme, le Client pourra saisir soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction de son lieu de résidence au moment de la conclusion du contrat ou celle du lieu de survenance du fait dommageable.

15.3 Règlement amiable des litiges

En cas de litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des Conditions, le Client ou les Participants pourront adresser une réclamation écrite auprès du Centre d'Interactions Clients de BMW France à l'adresse suivante : BP 70086, 67016 STRASBOURG CEDEX ou par courriel à service-client@bmw.fr.

Le Client peut aussi accéder à la plateforme de règlement en ligne des litiges mise en place par la Commission européenne à l'adresse <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

15.4 Règlement des litiges auprès du Médiateur

Le Client est informé qu'il peut également recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du Vendeur et dans un délai raisonnable d'un (1) mois, dans les conditions définies aux articles L.616-1 et suivants du code de la consommation. Le médiateur dont relève le Vendeur, BMW France, est Médiation Cmfm, 19 avenue d'Italie – 75013 Paris (site internet www.mediationcmfm).

15.5 Règlement judiciaire des litiges

Sans préjudice de l'application des articles 10.2 et 10.3 ci-dessus, tout différend relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes sera soumis - à défaut d'accord amiable entre les Parties et sous réserve des règles d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle - au tribunal de commerce de Versailles, auquel les Parties font attribution de compétence exclusive, y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Article 16 – Dispositions diverses

16.1 Intégralité des Conditions

Les Conditions, en ce compris leur préambule et leurs deux annexes, constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties relativement à leur objet. Elles se substituent à toutes offres ou accords antérieurs écrits ou verbaux que les Parties auraient pu souscrire quant à leur objet.

16.2 Tolérances

Le fait pour une Partie de ne pas revendiquer l'application d'une stipulation quelconque des Conditions ou d'en tolérer l'inexécution de façon temporaire ou permanente, ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation par cette Partie à exercer les droits qu'elle détient au titre de la stipulation en cause.

16.3 Nullité

Si l'une quelconque des stipulations des présentes s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des présentes ni altérer la validité de leurs autres dispositions. Chacune des

Parties pourra exiger de l'autre de consentir à l'adoption d'une disposition nouvelle et valide se rapprochant le plus possible dans son objet et son effet de la disposition frappée de nullité.